

**A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **ARKE2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	4
Programme détaillé par matière .....	4
Enseignements supplémentaires .....	11
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	13
Informations diverses .....	14
Conditions d'accès .....	14
Pédagogie .....	18
Evaluation au cours de la formation .....	18
Mobilité et internationalisation .....	18
Formations ultérieures accessibles .....	18
Gestion et contacts .....	19

## ARKE2M1 - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce master offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis. Il a pour objectif d'approfondir l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Un travail de fin d'études consiste à faire le point de la question sur un sujet donné, avec le regard critique et la rigueur propres à une formation universitaire.

#### Votre profil

Réalisable en un an, ce master intéressera plus particulièrement les bacheliers d'autres disciplines et les adultes en reprise d'études. Il cible également les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans:

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

L'étudiant a 45 crédits de tronc commun qu'il complètera par une option à 15 crédits.

## ARKE2M1 - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, la CP ARKE désire former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel capables de comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel et s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique :** Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

**2. Maîtriser des savoirs :** Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

**3. Appliquer les méthodologies disciplinaires :** Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de l'archéologie et de l'histoire de l'art et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

**4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique :** Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

**5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement :** Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en mobilisant les savoirs acquis dans l'établissement d'états des questions sur des problématiques ou des objets de recherche spécifiques, pluridisciplinaires le cas échéant ;
- 5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;
- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;

6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun : 45 crédits (dont 16 crédits pour le travail de fin d'études et 4 crédits pour le stage) ;
- et d'une option : 15 crédits.

## ARKE2M1 Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

### Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Travail de fin d'études et stages (20 crédits)

○ LARKE2898	Travail de fin d'études		FR [q1+q2] [] [16 Crédits]
○ LARKE2720	Stages et pratiques disciplinaires	Nicolas Amoroso (coord.) Philippe Bragard (coord.) Nicolas Cauwe (coord.) Marco Cavalieri (coord.) Catherine Coquelet (coord.) Ralph Dekoninck (coord.) Jan Driessen (coord.) Anne Dubois (coord.) Ingrid Falque (coord.) Caroline Heering (coord.) Charlotte Langohr (coord.) Martina Marano (coord.) Marie-Emilie Ricker (coord.) Joël Roucloux (coord.) Alexander Streitberger (coord.) Paolo Tomassini (coord.) Laurent Verslype (coord.)	FR [] [76h] [4 Crédits]

### o Orientations disciplinaires (25 crédits)

L'étudiant choisit 15 crédits dans un des modules d'enseignement suivants dont le séminaire obligatoirement. Il choisit 10 crédits complémentaires dans le même ou dans un autre module

#### ⌘ Archéologie du Nord-Ouest européen

o LARKO2673	Séminaire d'archéologie du Nord-Ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⌘ LARKO2290	Archéologie de la préhistoire	Nicolas Cauwe	FR [q2] [45h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2385	Archéologie de la Gaule romaine	Catherine Coquelet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKO2400	Archéologie du haut moyen âge	Laurent Verslype	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2410	Questions spéciales d'archéologie médiévale et moderne	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕

#### ⌘ Archéologie de la Méditerranée orientale et méridionale

##### o Séminaire

L'étudiant suit le séminaire organisé pendant l'année académique de réalisation de son Master.

⌘ LARKO2674	Séminaire d'archéologie égéenne et grecques A	Jan Driessen	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2675	Séminaire d'archéologie égéenne et grecque B	Jan Driessen	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKO2340	Civilisations égéennes A	Jan Driessen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2341	Aegean Civilisations B	Jan Driessen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKO2350	Archéologie grecque	Jan Driessen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2324	Archéologie du Proche-Orient ancien	Jan Tavernier	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2322	Questions spéciales d'archéologie de l'Égypte pharaonique II	Benoît Lurson	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2323	Questions spéciales d'archéologie de l'Égypte pharaonique I	Alexis Den Doncker (supplée Benoît Lurson)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕

#### ⌘ Archéologie de l'Italie et des Provinces romaines

##### o Séminaire

L'étudiant suit le séminaire organisé pendant l'année académique de réalisation de son Master.

⌘ LARKO2676	Séminaire d'archéologie italienne et des provinces romaines A	Marco Cavalieri	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2677	Séminaire d'archéologie italienne et des provinces romaines B	Marco Cavalieri	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKO2370	Italie et provinces romaines A	Marco Cavalieri	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LARKO2371	Italie et provinces romaines B	Paolo Tomassini (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKO2360	Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie	Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKO2270	Numismatique: antiquité	Charles Doyen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗

#### ⌘ Histoire de l'art de la Renaissance et de l'âge baroque

o LHART2682	Séminaire d'histoire de l'art de la Renaissance et de l'âge baroque	Philippe Bragard Ralph Dekoninck	FR [q1] [15h] [5 Crédits]
⌘ LHART2230	Histoire de l'ornement	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LHART2270	Numismatique: moyen âge et temps modernes	Johan van Heesch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LHART2300	Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LHART2310	Histoire de la sculpture et des arts du relief des anciens Pays-Bas	Ralph Dekoninck	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LHART2320	Histoire de l'architecture des anciens Pays-Bas	Philippe Bragard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗

#### ⌘ Histoire de l'art des avant-gardes à l'art actuel

⌘ LHART2683	Séminaire d'histoire de l'art des avant-gardes à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LHART2340	Histoire des avant-gardes	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LHART2350	L'art depuis 1960	Alexander Streitberger	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗
⌘ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕

⌘ LHART2380

Histoire de la critique d'art (1750 - 1960)

Joël Roucloux

FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⌘

---

## Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit une des cinq options suivantes :

- > Option en théories, gestion et sciences de l'archéologie [ prog-2021-arke2m1-larke914o ]
- > Option en iconologie et études des cultures visuelles [ prog-2021-arke2m1-larke915o ]
- > Option en conservation des patrimoines et en histoire de l'architecture [ prog-2021-arke2m1-larke916o ]
- > Option en médiation muséale et muséologie [ prog-2021-arke2m1-larke917o ]
- > Option en cultures et éthique du numérique [ prog-2021-arke2m1-lfial800o ]

### Option en théories, gestion et sciences de l'archéologie [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédit parmi :

#### ○ Contenu:

⊗ LARKO2215	Archéométrie et céramologie	Charlotte Langohr	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖
⊗ LARKO2280	Anthropologie physique et archéanthropologie	Jan Driessen Sébastien Villotte	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖
⊗ LARKO2230	Gestion du patrimoine archéologique	Laurent Verslype	[FR] [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LARKO2225	Théorie de l'archéologie et ethnoarchéologie	Jan Driessen Quentin Letesson	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖
⊗ LARKO2235	Paléobotanique et archéozoologie	Quentin Goffette Sidonie Preiss	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LARKO2240	Geomorphology and Geoarchaeology	Jan Driessen	[EN] [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕

### Option en iconologie et études des cultures visuelles [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi

#### ○ Contenu:

⊗ LHART2220	Iconologie et sociologie de l'art	Ralph Dekoninck	[FR] [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖
⊗ LHART2410	Iconologie et anthropologie de l'image	Ralph Dekoninck	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LHART2240	Visual Culture Studies and Art History	Alexander Streitberger	[EN] [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHART2370	Histoire de la gravure et de l'image imprimée	Ralph Dekoninck	[FR] [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LHART2420	Art et photographie	Alexander Streitberger	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖

⌘ LHART2681	Séminaire d'iconologie et d'étude des cultures visuelles	Alexander Streitberger	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
-------------	--	------------------------	---------------------------

### Option en conservation des patrimoines et en histoire de l'architecture [15.0]

Remarque : L'étudiant qui choisit l'option en conservation des patrimoines et en histoire de l'architecture pourrait être amené à suivre plus de 15 crédits dans son option les années académiques paires. Au total, le master comportera dans ce cas plus de 60 crédits. L'étudiant qui ne souhaite pas excéder 60 crédits de master est invité à choisir une autre option.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi :

#### o Contenu:

⌘ LHART2400	History of fortification, military arts and architecture	Philippe Bragard	EN [q1] [15h] [4 Crédits] ⊖
⌘ LHAGI2520	Conservation et patrimoine immobilier	Philippe Bragard	FR [q1] [15h] [3 Crédits]
⌘ LHART2430	Histoire de l'urbanisme	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LHART2290	Architecture comparée des civilisations	Philippe Bragard	FR [q2] [15h] [3 Crédits] ⊕
⌘ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels <i>S'il a déjà été suivi au préalable, ce cours est à remplacer par un autre (moyennant l'accord du secrétaire de jury)</i>	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⌘ LHAGI2510	Expertise	Ralph Dekoninck	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊖
⌘ LHAGI2530	Conservation du patrimoine mobilier	Caroline Heering	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕

**Option en médiation muséale et muséologie [15.0]**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi :

**o Contenu:**

⊗ LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale	Marie-Emilie Ricker Joël Roucloux	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale	Marie-Emilie Ricker	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖
⊗ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels <i>S'il a déjà été suivi au préalable, ce cours est à remplacer par un autre (moyennant l'accord du secrétaire de jury)</i>	Joël Roucloux	(FR) [q2] [15h] [5 Crédits]

**Option en cultures et éthique du numérique [15.0]**

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltre et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Contenu:**

○ LFIAL2010	Chaire Altissia : Enjeux culturels et éthiques du numérique	Chris Tanasescu	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits]
○ LFIAL2020	Chaire Altissia : Pratiques du numérique en sciences humaines	Chris Tanasescu	(FR) [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]

**o Un cours parmi : (5 crédits)**

⊗ LFIAL2630	Méthodologie du traitement informatique des données textuelles	Cédric Fairon	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL2640	Humanités numériques	Paul Bertrand	(FR) [q2] [15h] [5 Crédits] △
⊗ LFIAL2650	Analyse et édition de documents et données numériques en sciences humaines et sociales	Chris Tanasescu	(FR) [q2] [15h] [5 Crédits]

⊗ LFIAL2660	Séminaire : pratique du numérique	Chris Tanasescu (supplée Paul Bertrand)	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⊗ LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire</i>		FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LFILO2970	Seminar on (ethical aspects of) the relation between science and society in a digital world	Charles Pence	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LCLIB2120	Bibliothéconomie et bibliométrie : collections, services, ressources et médiation	Frédéric Brodtkom	FR [q1] [15h] [5 Crédits] Δ ⊗
⊗ LCLIB2130	Le livre numérique	Pierre Van Overbeke	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LEPL2210	Ethics and ICT	Axel Gosseries Olivier Pereira	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LANTR2115	Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels	Olivier Servais	FR [q2] [15h] [5 Crédits]
⊗ LCOMU2640	Education aux médias et littératie médiatique	Thibault Philippette	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
⊗ LDEMO2640	"Big data" : capture et analyse de données massives	Christine Schnor	FR [q2] [20h] [5 Crédits]
⊗ LEUSL2113	Digital Europe	Christophe Lazaro	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LSOC2002	Sociologie du numérique	Lionel Detry (supplée Laura Merla)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Formation générale (15 crédits)

○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Florence Liard (supplée Marco Cavaliere) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Emilie Mineo (supplée Paul Bertrand) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits]

## o Archéologie et histoire de l'art - différentes périodes (20 crédits)

Arts et civilisations - 4 cours à choisir parmi :

⌘ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck) Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavaliere Jan Driessen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖
⌘ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Benoît Lurson Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖
⌘ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jan Driessen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖
⌘ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕

**o Archéologie et histoire de l'art - outils et méthodes (25 crédits)**

o LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
o LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

**o Méthodes scientifiques et travaux I (5 crédits)**

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⌘ LARKE1140	Archéologie : méthodes scientifiques et travaux I	Jan Driessen Laurent Verslype	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LARKE1145	Histoire de l'art : méthodes scientifiques et travaux I	Joël Roucloux	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

**o Méthodes scientifiques et travaux II (5 crédits)**

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⌘ LARKE1220	Archéologie : méthodes scientifiques et travaux II	Marco Cavalieri	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LARKE1225	Histoire de l'art : méthodes scientifiques et travaux II	Philippe Bragard Ralph Dekoninck	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

**o Technologie (5 crédits)**

L'étudiant choisit un des deux cours suivants :

⌘ LARKE1230	Matériaux et techniques de l'Antiquité, archéométrie et archéologie du bâti	Jan Driessen Laurent Verslype	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
⌘ LARKE1235	Matériaux et techniques des arts plastiques, archéométrie et archéologie du bâti	Philippe Bragard	FR [q1] [30h] [5 Crédits]

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## ARKE2M1 - Informations diverses

## CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

## SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

## Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Avoir une formation comprenant les 108 crédits suivants :

- 18 crédits de cours de formation générale (philosophie, histoire, critique des sources) ;
- 55 crédits de cours d'arts et civilisation (différentes périodes) ;
- 35 crédits de cours d'outils et méthodes de l'archéologie et de l'histoire de l'art (pratique scientifique, muséologie, archéométrie, technologie, séminaire sur site, etc.) ;
- langues anciennes, médiévales et/ou modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en histoire de l'art et archéologie](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a>		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Bachelier en histoire</a>	S'il a suivi <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des

			inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale		Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de archeologie Bachelor in de kunstwetenschappen	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> )
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> )

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA en arts graphiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (création d'intérieurs) - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en stylisme de mode - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [60] en histoire</a> <a href="#">Master [120] en histoire</a>	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a> en bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [60] en histoire</a> <a href="#">Master [120] en histoire</a>		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Autre master du Secteur des sciences humaines		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur

de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/valorisation-des-acquis-de-l-experience-vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Si le parcours de formation antérieur des étudiants est jugé incomplet, des [enseignements supplémentaires](#) peuvent être intégrés à leur programme de master.

### Étudiants porteurs d'un diplôme belge

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'inscription selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

### Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

### Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études ([conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be)) de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

## PÉDAGOGIE

---

Les parcours proposés offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix de vie professionnelle (par le biais des stages).

Les différents domaines d'études du programme (archéologie et histoire de l'art) offrent en effet un ensemble de cours variés, qui s'appuient sur différentes stratégies d'enseignement. Les cours magistraux sont accompagnés de lectures obligatoires.

En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant qui sera déterminant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pas d'évaluation continue pour le Master 60 (pas de séminaires, ni de tutorats, voyages ou exercices).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Dans le cadre du master 60 les échanges internationaux ne sont pas autorisés.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

L'étudiant porteur du titre de master 60 peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

### 3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

### 4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie (ARKE)

Responsable académique du programme: [Laurent Verslype](#)

Jury

- Président: [Laurent Verslype](#)
- Secrétaire: [Ingrid Falque](#)
- 3e membre du jury restreint: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be)